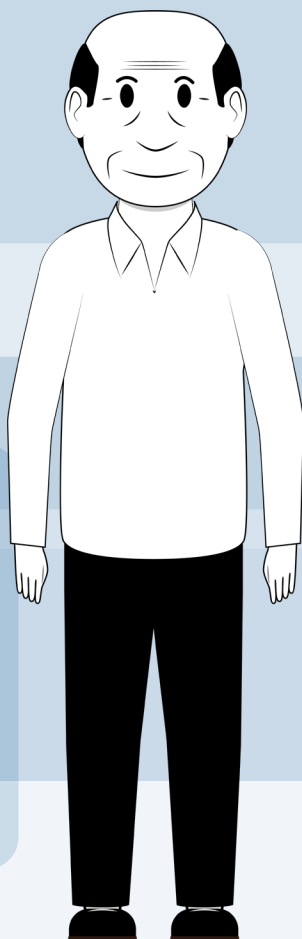




MIEUX ACCUEILLIR

LES PERSONNES HANDICAPÉES

ACCUEIL D'UNE PERSONNE AYANT UNE INCAPACITÉ DE LA PAROLE OU DU LANGAGE



L'incapacité de la parole est liée aux difficultés à prononcer, à articuler ou à utiliser sa voix.

L'incapacité du langage est liée aux difficultés à utiliser ou à comprendre les sons, les mots, les phrases, le discours ou encore les règles sociales de la communication. Cette incapacité ne relève pas d'une incapacité intellectuelle.

Une personne ayant une incapacité de la parole ou du langage peut avoir tendance à moins s'exprimer. Pour elle, parler prend plus de temps, puisque cela lui demande une planification des sons, des mots et des phrases à prononcer.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Certains sons se ressemblent encore plus au téléphone. Par exemple, «B» et «P», «F» et «S». En plus de rendre certains sons plus difficiles à distinguer, le téléphone enlève tout le support visuel qui est aidant pour la personne ayant une incapacité de la parole ou du langage.

CONSEILS POUR ACCUEILLIR UNE PERSONNE AYANT UNE INCAPACITÉ DE LA PAROLE OU DU LANGAGE

- privilégiez un endroit tranquille où il y a peu de distractions et de bruits ambiants ;
- utilisez un langage simple et clair ;
- soyez patient et compréhensif ;
- n'infantilisez pas la personne en essayant de deviner les mots qu'elle souhaite prononcer ;
- laissez-lui du temps pour qu'elle puisse s'exprimer, comprendre et assimiler ce que vous dites ;
- concentrez-vous sur ce qu'elle dit et non sur comment elle le dit ;
- vérifiez aussi que la personne vous a bien compris en lui posant des questions simples pouvant se répondre par «oui» ou «non» ;
- au besoin, reformulez et simplifiez votre message.